

Absents excusés : Sébastien Billod-Morel, Renée Clémence, Stéphanie Royer



DELIBERATIONS



Elections sénatoriales :

Le Conseil Municipal est tenu de procéder, ce jour, à l'élection d'un délégué et de trois suppléants qui prendront part à l'élection des 3 sénateurs du Doubs le 28 septembre prochain.

Résultat des votes :

- Délégué : Claude Schneider
- Suppléants : 1. Catherine Frossard
2. Bertrand Lab
3. Claude Faivre

Subvention au Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté :

Des membres du Conseil Municipal ont pris connaissance, lors d'une réunion le 5 juin dernier avec les représentants de l'Association, du travail réalisé par le Centre Généalogique local.

Les bénévoles de cette Association ont relevé les actes de l'état-civil d'Indevillers de 1794 à 1938, soit 5428 actes et remis les informations sous forme papier et CD au format PDF.

Le travail représente plus de 2000 heures pour la lecture saisie des actes et la relecture.

Ce travail apporte de nombreux avantages :

- préservation des registres originaux
- recherche simplifiée
- gain de temps et facilité de lecture avec des relevés complets et dactylographiés.

Le Conseil Municipal décide, de ce fait, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150 € pour le travail effectué au Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté.

Annulation pénalités de retard :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal une situation concernant une pénalité de retard de coupe exigée à la scierie Brossard en octobre 2013 par l'ONF de 303,15 €uros.

Une coupe partiellement coupée mais non terminée à la date d'échéance (avec prorogation de délai) a fait l'objet d'une pénalité de retard demandée par l'ONF conformément à la réglementation nationale.

Un courrier avait été adressé, en novembre 2013, à l'ONF et la scierie Brossard afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise et privilégier à l'avenir les échanges entre les parties.

Une délibération est nécessaire pour confirmer la non présentation du titre de cette pénalité.

Le Conseil Municipal confirme la dispense de ce paiement par la scierie Brossard.

Convention ACCA :

La période de chasse reprendra en septembre. La convention avec l'ACCA se termine au 31 décembre 2013.

Une nouvelle convention est signée pour 6 ans aux conditions inchangées : 100 €uros annuel.



• • • DIVERS • • •

• **Travaux des membres du Conseil Municipal :**

Les membres du Conseil Municipal ont pu approfondir les aspects clés de notre Commune à partir du document de synthèse « Situations et perspectives » remis en avril et de différentes réunions : avec le cabinet « paysagiste / aménagements dans la commune » le lundi 28 Avril 2014 ... ainsi que que les réunions des Commissions municipales élargies à l'ensemble du Conseil Municipal : Voirie le 5 juin 2014 ; Eau : le jeudi 5 juin 2014 ; Forêt : le vendredi 13 juin ... et autres échanges. Ainsi, trois mois après la prise de fonction de notre nouvelle équipe, chaque Conseiller Municipal possède mieux les informations utiles et nécessaires pour une vue globale sur les aspects importants dans la Commune et de chaque « service » en particulier.
Merci aux Conseillers pour leur disponibilité.

• **Entretien des 30 km de voirie communale :**

Les travaux d'entretien des chaussées communales ont été examinés sur le terrain et validés. Un budget prévisionnel d'un peu plus de 25 000 €uros permettra de reboucher les nids de poules, de corriger les déformations les plus importantes, de reprendre les bords de chaussée les plus dégradés, de traiter les plus grosses fissures...

• • • INFORMATIONS • • •

• **Alimentation d'eau de notre source communale suspendue :**

L'eau de notre source communale s'est révélée « douteuse » le mercredi 11 juin au soir, confirmée au village le jeudi 12 au matin : sa saveur et son odeur étaient anormales. Les premières analyses confirmaient cette « anomalie ».

Décision à été prise, jeudi 12 juin à 9h30, d'apporter des actions correctives immédiates : Ne plus pomper l'eau de notre source, Vidanger le réservoir et les conduites d'eau, S'alimenter avec l'eau « conforme » du Pays Maïchois. Les cas « sensibles » de la commune ont été informés (nourissons, personnes vulnérables et l'école).

L'eau distribuée depuis jeudi 12 juin 15 h est conforme

L'alimentation par notre source communale sera rétablie après autorisation de l'Agence Régionale de Santé (analyses « conformes ») qui a été informée et qui a validé les actions menées.

L'origine de cette non conformité d'eau n'a pas été identifiée sur le terrain. Les précipitations importantes lors de l'orage de la veille peuvent être une hypothèse : délavement du sol.

Merci à chacune et chacun de signaler en Mairie toutes observations sur la nature de l'eau du réseau (et toute autre anomalie) afin de garantir la sécurité sanitaire des personnes.

• **Restriction d'eau dans le département : Arrêté préfectoral :**

Le seuil d'alerte étant atteint, les usages de l'eau sont limités à titre provisoire pour une durée de 3 mois (sauf retour de pluies) :

Interdiction d'utiliser l'eau pour le lavage des véhicules, le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses de 8h à 20h.

• • • INFORMATIONS • • •

• **Floraison Prairie fleurie, terrain au-dessus du lavoir :**

La floraison démarre et devrait s'étaler jusqu'en septembre. Chacun pourra suivre l'évolution de nombreuses variétés de fleurs regroupées par thèmes avec les variations de couleurs.

Merci aux volontaires (Conseillers) pour les travaux préparatoires et d'entretiens.

• **Concert à l'église le dimanche 27 juillet 2014 :**

Des choristes et des musiciens donneront un concert à l'église d'Indevillers le 27 juillet à 20h30 dans le cadre du festival « Musique à Saint Hip ».

• **Fermeture secrétariat et Agence Postale pour congés annuels :**

Ils seront fermés du lundi 21 juillet au 10 août inclus.